

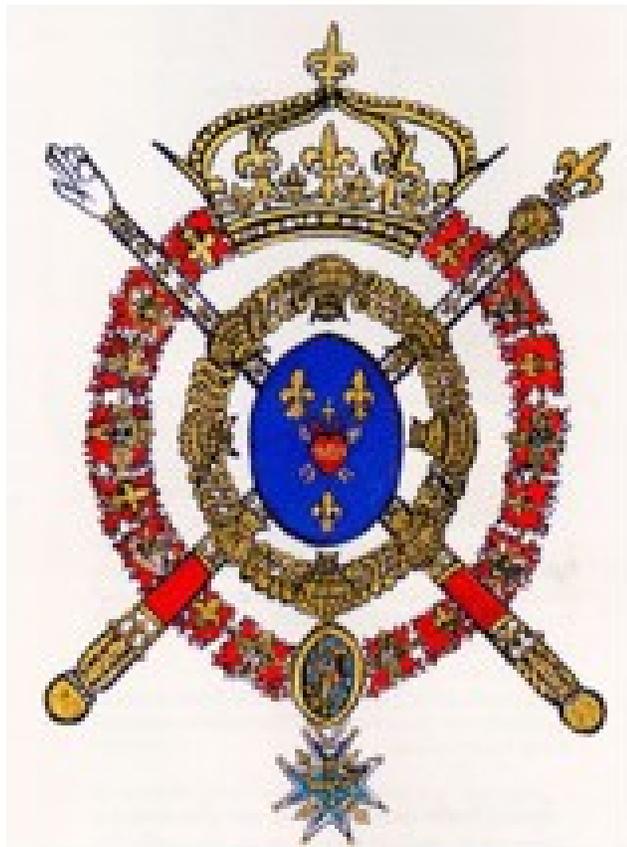


Octobre 2019

N° 99

# BULLETIN DE L'INSTITUT LOUIS XVII

*In hoc signo vinces*



SOMMAIRE

2019

Page 3 à 4 : Editorial de la rédaction, suivi d'un extrait de l'entretien accordé par SE le Cardinal Robert Sarah à la revue **l'Incorrect** (avril 2019, numéro 19)

Page 5 : Assemblée Générale de l'Institut Louis XVII, discours de la Présidente Madame Isle de Beauchaine.

Pages 6 à 8 : Compte-rendu des Assemblées générales 2017 et 2018. Mot de la Trésorière.

Pages 8 à 9 : Discours de M. le Dr Feuillé

Page 9 : récapitulatif des travaux engagés sur les archives.

Page 10 : derniers ouvrages reçus

Pages 10 à 14 : points sur les éléments scientifiques.

Page 14 : une découverte scientifique qui pourrait bouleverser les connaissances

**Institut Louis XVII**

**BP n° 10060**

**75721 Paris cedex 15**

Site Internet : [www.louis17.com](http://www.louis17.com)

ADHESION A L'ASSOCIATION pour l'année 2019 :

Membre sympathisant : 10 euros

Membre actif : 20 euros

Membre bienfaiteur : à partir de 50 euros

ABONNEMENT AU BULLETIN DE L'INSTITUT LOUIS XVII pour l'année 2019:

(Version papier ou électronique, format PDF)

Pour un an : 3 bulletins

Abonnement normal : **25 euros**

Abonnement de soutien : 40 euros

Bienfaiteur : 50 euros et plus

En cas de difficultés financières : contacter l'Association.

Prix au numéro : 6 euros

Accès aux archives du Bulletin (voir site internet pour détails.)

Les règlements sont acceptés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat à l'ordre de L'Institut Louis XVII

**Institut Louis XVII**

**BP n° 10060**

**75721 Paris cedex 15**

Président Fondateur : Monsieur Henri ISLE de BEAUCHAINE, décédé.

Présidente de l'Association et Directrice de la Publication :

Madame Marie-Edith ISLE de BEAUCHAINE. Edition par nos soins.

Seuls les articles non signés engagent la responsabilité de l'Institut Louis XVII.

Les auteurs des articles publiés sous leur signature en gardent l'entière responsabilité.

Pour joindre l'Institut LOUIS XVII ; par COURRIER à l'adresse postale, ou par COURRIEL à partir de notre site INTERNET ( [www.louis17.com](http://www.louis17.com) rubrique contact )

Editorial

Savoir où nous en sommes et ce sur quoi nous pouvons travailler aujourd'hui, voilà l'essentiel de ce que nous avons pu vivre ensemble lors de l'assemblée générale du vingt-trois mars dernier et que ce bulletin relate en revenant sur l'exercice des années 2017 et 2018, mais aussi en évoquant la priorité donnée à la recherche historique en se basant principalement sur les archives, documents et sources dont nous disposons.

Enfin un résumé des démarches scientifiques en fin de la présente publication permettra à chacun de mesurer la véritable valeur des études génétiques tout en apprenant leur remise en cause fondamentale par les tout derniers travaux.

A cette heure, nos gouvernants continuent à détruire les piliers essentiels de la famille par des lois sociétales contraires à la loi naturelle alors que les foyers sont les principales cellules structurantes de la société. Notre combat pour la reconnaissance de la Survivance de Louis XVII et de sa descendance procède de la même logique car la famille royale, à l'instar de la Sainte Famille, est l'archétype de base de la société chrétienne qui a construit la France et l'Europe. Tout cela, le cardinal Sarah l'a très bien compris en évoquant les contradictions portées par la migration massive que nous vivons actuellement, aussi laissons-lui la parole avant que vous puissiez lire ce bulletin.

Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements depuis 2014, le Cardinal Robert Sarah a reçu les journalistes de la revue **L'Incorrect**, avant la parution de son nouvel ouvrage<sup>1</sup>.

Extrait de cet entretien de 4 pages

*« Je suis scandalisé par tous ces hommes qui meurent en mer, par les trafics humains, par les réseaux mafieux, par l'esclavage organisé. Je reste perplexe devant ces gens qui émigrent sans papier, sans projet, sans famille. Ils pensent trouver ici le paradis terrestre ? Il n'est pas en Occident ! S'il faut les aider, je pense que c'est sur place, dans leurs villages, dans leurs ethnies. On ne peut cautionner ces déséquilibres économiques et ces drames humains. Vous ne pouvez pas accueillir tous les migrants du monde.*

*Accueillir, ce n'est pas seulement laisser entrer les gens chez c'est leur donner du travail. Vous en avez ? Non. Leur donner un logement Vous en avez ? Non. Les parquer dans un endroit indécent, sans dignité, sans travail, ce n'est pas ce que j'appelle accueillir les gens.*

---

<sup>1</sup> **Le soir approche et déjà le jour baisse, Nicolas Dias, Cardinal Robert Sarah, Fayard, 2019**

*Cela ressemble plus à une organisation mafieuse ! L'Église ne peut pas coopérer à des trafics humains, qui ressemblent à un nouvel esclavage.*

*Ce que je trouve également scandaleux, c'est qu'on utilise la Parole de Dieu pour justifier cela, Dieu ne veut pas la migration.*

*Le Christ, enfant, s'est réfugié en Égypte, à cause d'Hérode, mais il est rentré chez lui ensuite. De même, Dieu a toujours ramené son peuple en Israël, après chaque famine et chaque déportation en Babylonie.*

*Un pays est un grand trésor, c'est là que nous sommes nés, c'est là où sont enterrés nos ancêtres. Quand on accueille quelqu'un, c'est pour qu'il ait une vie meilleure, et ce n'est pas dans un camp qu'on a une vie meilleure. Quand on est nourri sans travailler, on n'a aucune dignité. Quelle culture avez-vous à leur offrir ? Est-ce que vous êtes encore capable de partager votre culture et vos racines chrétiennes ? J'ai peur que le déséquilibre démographique engendré par ces vagues migratoires vous fasse perdre votre identité et ce qui fait votre spécificité.*

*L'Europe a une mission spéciale que Dieu lui a donnée c'est par vous que nous avons connu l'Évangile, que nous avons connu les valeurs de la famille, la dignité de la personne, et la liberté. Si vous renoncez à votre identité, si vous êtes noyés par une population qui ne partage pas votre culture, vos valeurs chrétiennes et votre identité risquent de disparaître. C'est comme la Rome ancienne envahie par les barbares. Il faut réfléchir aux migrations c'est un nouvel esclavage qu'on organise parce qu'on a besoin de travailleurs. Toutes ces personnes qui viennent ici en croyant trouver une vie rêvée. Quel mensonge ! Quel cynisme ! Benoît XVI fut particulièrement clair et prophétique sur toutes ces questions. [...]*

*Vous avez été façonnés par le christianisme, tout est chrétien en Europe. Pourquoi nier cela ? Aucun musulman ne nie son identité. Si vous ne retrouvez pas ce que vous êtes, vous disparaîtrez. Et si l'Europe disparaît, il y aura un bouleversement épouvantable: le christianisme risquerait de disparaître sur la surface de la terre. Voyez bien que vous êtes envahis par l'islam: ils veulent islamiser le monde entier, et ils ont les moyens financiers. Ils ne réussiront pas, parce que le Seigneur est avec nous jusqu'à la fin du monde. Mais il ne faut pas nier ce que vous êtes : ceux que vous accueillez doivent s'intégrer à votre culture. Encore faut-il que vous ayez une culture: vous ne pourrez pas les accueillir dans votre athéisme, dans votre matérialisme, dont ils ne veulent pas. »*

ASSEMBLEE GENERALE du samedi 23 mars 2019.

Madame, mes chers amis,

C'est toujours avec grand plaisir que nous vous accueillons pour l'ouverture de nos assemblées générales et nous vous remercions d'avoir bravé les incertitudes de déplacements pour nous rejoindre.

Comme vous le savez nous avons beaucoup de difficultés à organiser nos assemblées depuis plusieurs années. Nous avons dû décaler une assemblée suite aux attentats terroristes, nous n'avons pas pu accéder aux salles réservées pour les associations et maintenant nous subissons des manifestations qui dégénèrent en émeute ! Nous voyons bien, à la lecture des courriers de nos amis de province (mais pas uniquement) que venir à Paris est compliqué et anxiogène. Nous le déplorons car un des buts de nos assemblées est de nous retrouver. Je vous remercie d'autant plus pour votre présence.

Madame, nous vous remercions d'être toujours attentive et bienveillante à nos activités. Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude et sommes très honorés de votre présence.

Nous souhaitons également rassurer nos amis présents du soutien d'Hugues à notre action. Il est très investi dans les activités qui encadrent la vie de notre association. Il est très actif, voyage beaucoup et rencontre de nouveaux contacts qui auraient dû venir mais les événements en ont décidé autrement.

Il ne pourra pas malheureusement être avec nous aujourd'hui, étant retenu en Touraine par un baptême.

A l'instar de nos dernières assemblées, celle-ci portera respectivement sur les exercices 2017 et 2018. Plus précisément il sera tenu une assemblée statuant sur l'exercice 2017 et une assemblée statuant sur l'exercice 2018.

Bien que la succession de deux assemblées offre l'avantage d'un ordre du jour dense dépassant les questions administratives et financières, nous veillerons à ce qu'une assemblée se tienne chaque année conformément à nos statuts.

Le nombre de pouvoirs que j'ai en main ajouté au nombre d'adhérents à jour de leur cotisation présents aujourd'hui dépasse le minimum requis pour rendre valides les délibérations de notre assemblée générale. Nous allons pouvoir procéder à la lecture des différents rapports

Je commence par le rapport moral de l'année 2017

Les membres du bureau ainsi que Hugues de Bourbon se sont réunis régulièrement au cours de l'année et ont poursuivi les actions engagées lors de notre séminaire de novembre 2016, présentées lors de l'AG 2016.

L'Institut Louis XVII est la seule organisation disposant d'autant d'expérience dans le temps, d'informations, d'archives, etc.

L'équipe s'est professionnalisée. Nous avons des compétences en matière

- Juridique (capital dans notre action)
- Historique (que faire sans connaître les sources des données et la compréhension des faits)
- Politique (dans la compréhension des événements pris dans leur contexte)

D'autres compétences nous font défaut. Par exemple linguistiques, technologiques (Internet). L'équipe actuelle ne dispose pas du temps nécessaire pour assumer l'ensemble des tâches, ayant en plus les affaires courantes à gérer.

Nous cherchons donc toujours des aides et soutiens nous permettant d'avancer plus activement dans nos projets.

Au cours de l'année 2017 nous avons

- Mis à jour la bibliothèque de L'Institut (acquisition d'ouvrages nouveaux et numérisés)
- Numérisation d'archives : nous avons pu obtenir des documents d'époque très intéressants pour la recherche historique. Nous avons engagé un professionnel qui les a numérisés. Les documents sont maintenant exploitables sans endommager les originaux.
- Publication de nos bulletins
  - o Numéro 93  
Vous informait de la disparition de André-Louis de Bourbon  
Incluait un très gros travail de recherche sur l'identité Naundorff en réponse aux affirmations de Madame Lescaoux.
  - o Numéro 94  
Présentait le compte-rendu de nos AG  
La suite de l'article sur « les années en15 »  
Un compte rendu de la visite de Mademoiselle Pincemaille à Reims
  - o Numéro 95  
Lettre d'Hugues de Bourbon  
Vous informait de la disparition de deux amis fidèles, Mesdames Cholet et Caron  
« Etre ou ne pas être chef d'antenne » par M. le Dr Romuald Feuillé  
« L'histoire de Louis XVII » par Mademoiselle Lherbaudière.
- Je passe la parole à Maître de Saint-Blancard représentant notre trésorière retenue elle-aussi par d'autres activités qui va vous lire le rapport financier. Celui-ci a été validé par la commission de vérification des comptes.

**Communication de Mme Utzinger notre Trésorière :**

« Madame,  
Cher Hugues  
Madame la présidente,  
Chers amis.

Cette année je suis mise devant un dilemme cornélien : être présente à notre assemblée générale ou être présente à notre 18ème congrès international sur l'art macabre à Paris.

J'avoue avoir péché par orgueil en le préférant à l'assemblée générale de l'Institut.

Fondateur de l'association avec mon mari Bertrand, ce congrès est en quelque sorte, pour nous, l'apothéose de nombreuses années de travail et de recherches puisqu'il se tient dans des lieux prestigieux comme la bibliothèque Mazarine et l'École du Louvre.

De tout mon cœur, je souhaite à l'Institut que son dévouement, son acharnement, sa pugnacité soient couronnés par la vérité sur notre roi Louis XVII. C'est mon vœu le plus sincère.

Si je pêche par orgueil, je pêche aussi par avarice : j'aime les chèques, c'est pourquoi je demande à tous les membres de penser à régler leur adhésion, vous savez que c'est notre seule source de financement. Je sais qu'il y a de nombreux donateurs et que votre générosité contribue à financer nos recherches scientifiques et autres. Je vous en remercie par avance.  
La trésorière »

**Vote pour donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration et valider le rapport financier**

- Notre assemblée donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion et pour son budget.

Nous continuons notre séance par le rapport moral 2018.

Les membres du bureau ainsi que Hugues de Bourbon se sont réunis régulièrement au cours de l'année.

Les actions engagées autour de la recherche historique commencent à prendre forme et nous disposons à présent d'outils de gestion qui vont nous permettre d'avancer de manière très organisée.

L'objectif est la connaissance approfondie de nos archives, des archives familiales et de référencer l'ensemble par la numérisation.

Nous avons investi beaucoup de temps à l'élaboration de cet outil qui à l'avenir rassemblera une base contenant des milliers de référence de tous types (photographies, livres, lettres autographes, dactylographiées, actes officiels, notes, etc.)

Nous avons fait l'acquisition de nouveaux ouvrages traitant de la question Louis XVII (Hélène Becquet, Jean-Christophe Parizot de Bayard).

En septembre 2018, une conférence a été organisée à Golbey (Vosges) par Monsieur le docteur Feuillé et animée par Madame Dumont : «de l'ombre du Temple aux ombres de l'Histoire (1795-2018) ».

#### Publication des bulletins

- Numéro 96  
Vous informait de la disparition de deux piliers et fidèles amis Bernard Cathrina et Alain Valentin  
Vous proposait un article de fond : « Perceval ou le conte du Graal » par Mademoiselle Lherbaudière
- Numéro 97  
In-memoriam Charles-Louis-Edmond de Bourbon  
18 juin 1929 - 21 décembre 2008  
La Vendée à l'honneur  
Sortie d'un CD en l'honneur du Roy par les Brigandes  
2<sup>ème</sup> partie de l'article sur « Perceval ou le conte du Graal » par Mademoiselle Lherbaudière
- Numéro 98  
Bulletin adressé avec retard afin de pouvoir annoncer la tenue de l'AG  
Annonce de la messe pour le prince Charles-Louis-Edmond de Bourbon  
Suite des articles commencés sur « les années en 15 » par Mademoiselle Lherbaudière.

Je termine ici ce rapport moral et je vous remercie tous pour votre présence, votre fidélité, votre soutien à la Cause que nous défendons et vos prières.

Toutes nous soutiennent, soyez-en convaincus !

Je passe la parole à Maître de Saint-Blancard représentant notre trésorière retenue elle-aussi par d'autres activités qui va vous lire le rapport financier. Celui-ci a été validé par la commission de vérification des comptes.

#### **Vote pour donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration et valider le rapport financier**

Notre assemblée donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion et pour son budget.

Je passe la parole à Monsieur le docteur Feuillé

« Madame,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ces temps de tribulations, la cause qui nous réunit à nouveau ce jour peut paraître futile ou secondaire à beaucoup de nos compatriotes mais, bien au contraire, nous restons persuadés de l'importance de notre combat car la valeur d'une action ne relève pas du nombre mais de la force de la vérité. Les fausses valeurs dites républicaines ne placent pas la loi naturelle comme base de leur pseudo-légitimité mais donnent à une majorité de suffrages, du moins ceux qui sont exprimés, la prétention de présenter comme légale une vérité humaine, à géométrie variable, au gré des manipulations médiatiques et des mouvements de la Lune, maîtresse des foules.

En parallèle à notre démarche, votre serviteur a souvent l'occasion de rencontrer d'autres compatriotes soucieux de l'avenir du royaume, ce qui me permet de mesurer à quel point la résignation et le désespoir qui ont marqué récemment les esprits jusqu'à provoquer la révolte d'un grand nombre, à quel point donc, ces deux attitudes n'empêchent pas les forces de l'esprit et du cœur de relever le défi, pour peu qu'on leur donne des supports d'expression et d'action, et je peux vous affirmer que les associations, groupes ou même certains partis, ne manquent pas pour satisfaire les recherches quelles que soient les sensibilités, les connaissances, les tempéraments, les expériences de chacun et aussi de chacune de nos familles de pensée.

Toute initiative, aussi modeste soit-elle, peut faire avancer la cause, quelle que soit la longueur de la route, nous ne devons jamais baisser les bras et c'est là que tout membre de l'Institut Louis XVII peut, et doit si j'ose dire, participer, chacun selon sa compétence et sa capacité, à la recherche de toute information, sans hésiter d'ailleurs à s'adresser au siège de l'Institut afin d'accéder à nos bases de documentation.

La tâche reste très importante car la calomnie, la malveillance et les ambitions des puissants et des arrivistes freinent des quatre fers l'avènement de la vérité de la Survivance.

Pour reprendre les termes de François-René de Chateaubriand, qui évoquait en son temps la disparition du Duc de Berry, *« il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur »*.

Merci de votre attention.

Dr Romuald Feuillé

Je passe la parole à Monsieur Bouju qui va vous présenter un point sur des travaux historiques et scientifiques

Point récapitulatif des travaux engagés

Archives :

La Famille de Bourbon dispose de nombreux documents qui, depuis des années, n'avaient pas fait l'objet d'études, mais surtout d'aucun classement. Un travail conséquent a donc débuté, afin de lister, répertorier l'ensemble des pièces. Il s'agit de documents très divers qui vont du simple papier dactylographié, à des lettres manuscrites ou des photographies, coupures de presse, journaux, livres, etc...

Avec le soutien d'une professionnelle, nous avons rédigé le cahier des charges de ce qui est devenu l'outil de référence.

C'est un travail (colossal) pour l'avenir qui permettra à la Famille de Bourbon et à l'Institut de disposer d'un état des archives familiales, précis.

( présentation de l'outil sur écran )

Un travail similaire est également envisagé à partir des archives (moins nombreuses) de l'Institut Louis XVII.

Derniers ouvrages reçus :

3 livres ont retenu notre attention et mériteront une étude détaillée :

JC Parisot de Bayard	<b>Dernière nouvelle du Roi Perdu Louis XVII</b> <i>Cet ouvrage présente de nombreux éléments très intéressants que l'auteur développe avec nombre de détails, mais, nous regrettons l'absence quasi systématique de sources. Le livre publié en 2014 rapporte des propos d'Hugues de Bourbon déjà anciens qui ne représentent plus la situation actuelle, une mise à jour serait la bienvenue.</i>	2014	éditions Christian
JC Parisot de Bayard	<b>Les princes de la Survivance</b> Cet ouvrage, d'un format peu commun, nous apporte de nombreux documents photographiques issus d'archives familiales dont la qualité est malheureusement médiocre. Le livre au tirage peu important est vendu à un prix élevé, nous attendions des documents de meilleure qualité.	2019	compte d'auteur
Helene Becquet	<b>Louis XVII</b> Cet ouvrage, écrit par une historienne, revisite et affirme la thèse officielle de la mort de Louis XVII au Temple . Nous reviendrons sur cet ouvrage dans un bulletin à venir.	2017	édition Perrin

Les personnes présentes ont pu partager les ouvrages présentés et les feuilleter pour s'en faire une première opinion.

Nous avons évoqué la possibilité de partager un document de travail, ( index), qui , remis à chaque lecteur souhaitant contribuer aux travaux historiques, permettrait à l'Institut et aux chercheurs à venir, de disposer d'outils indispensables.  
Cet outil sera envoyé aux personnes qui le souhaitent.

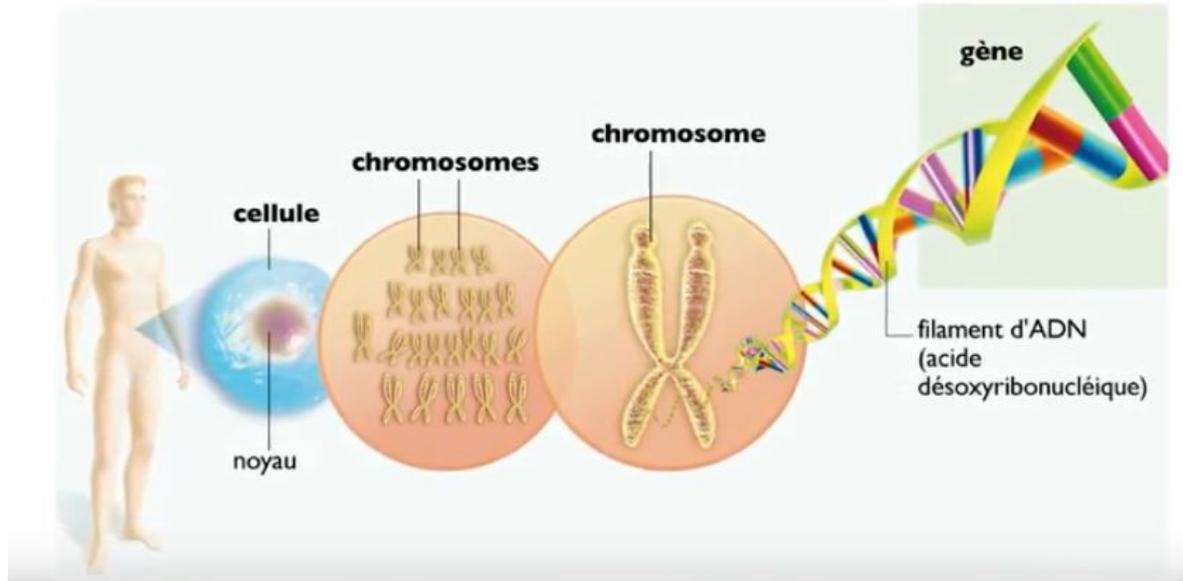
Point récapitulatif des analyses scientifiques  
Point sur les recherches scientifiques

Alors que nous préparons les thèmes qui seraient développés lors de notre Assemblée Générale, nous avons reçu plusieurs demandes de nos adhérents, mais aussi , de personnes qui découvrent la question Historique via internet, afin de rédiger un article résumant les analyses scientifiques passées ainsi qu'un point de l'actualité.

L'actualité scientifique sur la question de l'ADN étant revenue vers nous très récemment par le biais d'un article publié dans la revue Nature, nous avons donc résumé les éléments associés aux analyses ADN, depuis la définition, aux actions entreprises depuis les 1ères démarches ADN aux dernières publications d'intérêt.

Un rappel tout d'abord sur ce qu'est cet ADN.

**L'ADN** : acide désoxyribonucléique, constitue la molécule support de l'information génétique héréditaire.



### L'ADN mitochondrial, le chromosome Y et l'histoire des populations humaines<sup>2</sup>

« De nombreuses disciplines étudient les origines de l'espèce humaine. En particulier, l'archéologie, l'anthropologie, la linguistique et la paléontologie tentent de retracer les grandes étapes de notre passé. Plus récemment, la génétique et la biologie moléculaire ont permis de préciser l'origine des différentes populations humaines en étudiant les variations génétiques entre les individus. Parmi tous les marqueurs génétiques utilisés, les plus intéressants sont les marqueurs uniparentaux comme l'ADN mitochondrial, hérité de la mère, et le chromosome Y, hérité du père car ils échappent tous deux à la recombinaison méiotique. Ainsi, contrairement aux autosomes ou au chromosome X, tous les ADN mitochondriaux présents dans les populations humaines peuvent provenir d'un ancêtre maternel commun et les chromosomes Y, d'un ancêtre paternel commun. Ces deux marqueurs ont donc été utilisés pour préciser géographiquement et historiquement l'origine de nos ancêtres communs les plus récents et les interactions entre les différentes populations humaines ».

« L'apport des analyses génétiques dans la résolution d'affaires criminelles est incontestable. Mais des voix s'élèvent çà et là pour alerter professionnels et opinion publique. L'ADN peut-il vraiment être considéré comme "la reine des preuves" ? "Cet élément matériel est manipulé par des humains. Or, l'erreur est humaine", prévient Olivier Pascal, expert en empreintes génétiques agréé par la Cour de cassation et président de l'Institut français des empreintes génétiques (Ifeg). Une erreur qui peut peser lourd en matière judiciaire.

<sup>2</sup> Médecine/Sciences n° 8-9, vol. 15, août-septembre 99

Ainsi l'ADN est devenu en l'espace de quelques années, une base très sérieuse dans de très nombreuses affaires criminelles ou historiques. **Il n'en demeure pas moins que les résultats doivent être pris comme un élément parmi d'autres dans une enquête et non comme l'unique argument ».**

"La plupart des magistrats pénalistes français connaissent les limites de l'expertise génétique, par les risques de transfert ou de contamination qu'elle présente". (juge Marie-Agnès Joly).

Notre présentation se poursuit avec une chronologie des principaux événements qui ont touchés la Question Louis XVII.

(Nous vous invitons à revoir les Bulletins de l'Institut qui ont traités ces différents points en détail).

**1992** : 1<sup>ère</sup> demande d'analyse A D N initiée par Monsieur Jacques Hamann, alors président du Cercle d'Etudes Louis XVII, et le soutien de la revue *Historama spécial*.

Cette demande d'autorisation avait pour objectif de comparer l'ADN du squelette du cimetière Ste Marguerite à Paris à celui du cœur déposé dans la crypte des Bourbons , basilique St Denis <sup>3</sup>.

=>La réponse obtenue était édifiante. Le ministre s'autorisait à anticiper des conclusions scientifiques et décrétait ce qui était la « vérité » : « *le cœur de Saint-Denis et le squelette du cimetière sainte-Marguerite n'appartiennent pas à la même personne* » !

**1994** : Le Prince Charles-Louis-Edmond de Bourbon, soutenu par un sénateur parisien, entreprend une nouvelle démarche auprès des autorités françaises pour comparer le cœur déposé en 1975 dans la crypte des Bourbons ( Basilique Saint-Denis) au squelette de son ancêtre inhumé en Hollande , à Delft sous le nom de Louis XVII.

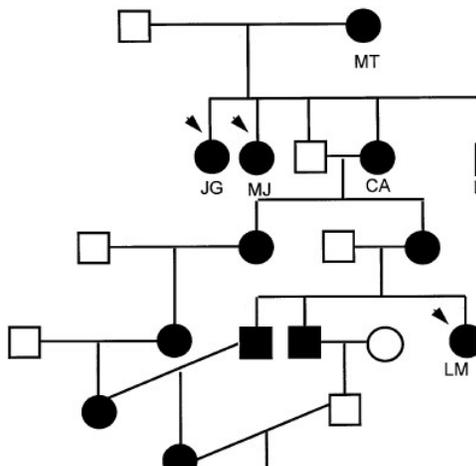
=>Demande classée sans suite.

**1997** : 1<sup>ères</sup> études ADN officielles, à la demande du Doyen Philippe Boiry

- sur des cheveux provenant de descendants de Marie-Thérèse.
- sur un os retrouvé dans le laboratoire de Police de Wilrijk , Belgique, sensé provenir du squelette de Delft. (Exhumation de 1950)

voici un tableau permettant de suivre la lignée des Habsbourgs

descendance de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche ( ADN Mitochondrial)



MT : Marie-Thérèse (1717-1780)  
 JG : Johanna-Gabriela (1750-1762)  
 MJ : Maria-Josépha (1751-1767)  
 LM : Louise-Marie (1812-1850)  
 CA : Caroline (1752-1814)  
 CH : Charlotte (1840-1927)  
 MA : Marie-Antoinette ( 1755-1793)  
 AB : André de Bourbon Parme  
 A : Anne de Roumanie

=> Les Laboratoire de Nantes et Louvain n'obtiennent pas de résultats identiques sur les cheveux anciens, identiques en revanche sur l'échantillon d'os ancien.

=> Les deux scientifiques sont d'accord pour qu'une nouvelle exhumation soit réalisée et que des prélèvements soient effectués dans la tombe de Louis XVII à Delft.

**1999** : Analyse du cœur déposé dans la Crypte de la Basilique Saint-Denis.

De cette analyse effectuée par les Pr Cassiman (Louvain, B) et Brinkman (Munster, D) un rapport, « historique », scientifique auquel participe M. P Delorme est publié et annoncé en « *grandes pompes* » par le descendant espagnol de Louis XIV.

- ⇒ un ADN MT est publié. Il correspond aux précédentes études sur les Habsbourgs.
- ⇒ Aucun ADN Y n'est trouvé / analysé.
- ⇒ Affirmation de Philippe Delorme qu'il s'agit du cœur de Louis XVII.

**2004** : Analyse par 2 laboratoires Hollandais Dr de Knijff / Autrichien Dr Parson d'ossements prélevés à Delft sur le squelette du dénommé Naundorff<sup>4</sup>. L'exhumation n'ayant pas été réalisée dans le cadre prévu par un protocole rigoureux (pourtant défini entre le Prince Charles-Louis-Edmond et les autorités néerlandaises), les analyses ont-elles été réalisées à partir d'éléments prétendus conservés sous scellés ?

- ⇒ Aucune communication officielle de la Famille de Bourbon du Canada, seule détenteur des informations.

**2010** : Analyse par les laboratoires de Bologne et Barcelone d'un crâne supposé appartenir à Henri IV ainsi que de sang supposé provenir de Louis XVI. Ces analyses réalisées à partir d'éléments non sourcés ( la provenance des deux reliques) est douteuse.

- ⇒ Le Dr Charlier publiera un article scientifique dans lequel il présente le crâne comme une relique authentique. Pas de lien génétique entre le sang et le crâne.
- ⇒ De nombreuses voix ( scientifiques, historiques ...) se font entendre pour dénoncer la mascarade !

**2012** : prélèvement salivaire Hugues de Bourbon par le Dr Lucotte. (laboratoire indépendant). Ce dernier compare aux résultats publiés par les laboratoires de Bologne et Barcelone au sujet d'Henri IV ( l'ADN Y devrait être identique ).

- ⇒ Aucun lien précis entre Hugues de Bourbon et les « reliques » étudiées par les laboratoires.

**2013** : Analyse de trois descendants vivants de Louis XIII par le laboratoire de Louvain sous la direction du Dr Larmuseau.

- ⇒ Cette analyse démontre que l'étude précédente sur Henri IV est erronée
- ⇒ Selon le Dr Pascal le nombre d'erreurs dans les résultats rend impossible tout affirmation d'une ascendance commune.
- ⇒ Selon Gérard Lucotte, Hugues de Bourbon est apparenté aux Bourbons étudiés, mieux selon lui, il est la branche principale justifiant ainsi les éventuelles discordances .

**2014-2018** : diverses publications Gérard Lucotte

*Les publications de Gérard Lucotte sur la Question Louis XVII sont unanimement mises en doute par les Laboratoires scientifiques européens tant sur l'origine des éléments qui ont servis aux analyses, qu'aux méthodes et comptes-rendus des travaux.*

---

<sup>4</sup> La tombe indique : ici repose Louis XVII, Charles-Louis, Duc de Normandie , Roi de France et de Navarre, né à Versailles le 27 mars 1785, décédé à Delft le 10 aout 1845

**2017** : Publication d'un article scientifique dans la revue **Nature**<sup>5</sup> qui présente l'impact des traumatismes subis au cours de la petite enfance, les modifications génétiques constatées.

- ⇒ Cette étude présente, à partir de tests réalisés sur des humains, comment l'ADN peut être modifié « naturellement » chez l'adulte ayant subi des traumatismes au cours de son enfance.
- ⇒ Ces modifications génétiques se reportent sur les générations suivantes !
- ⇒ Le Pr Mansuy de Zurich a présenté une conférence sur ce thème dès 2015, montrant l'importance des « perturbateurs », l'influence de l'environnement sur l'organisme, la génétique.

### Les violences subies par les enfants laissent des cicatrices sur leur ADN

**Selon une étude menée par des scientifiques américains de l'université Harvard, les sévices subis pendant l'enfance laissent des cicatrices sur l'ADN et peuvent même se transmettre de génération en génération.**

On savait que les enfants battus pouvaient garder des séquelles psychologiques. On découvre aujourd'hui que la violence **s'inscrit dans leurs gènes**. C'est la conclusion assez stupéfiante d'une étude de l'université américaine Harvard et publiée dans la [revue Nature](#). Les chercheurs ont pu prouver que les sévices subis dans l'enfance laissent des cicatrices sur l'ADN et qu'elles **se transmettent même de génération en génération**.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs américains ont étudié les spermatozoïdes de 34 hommes et chez 22 d'entre eux, ils ont constaté que plusieurs **marqueurs chimiques** de leur ADN étaient modifiés. Après les avoir interrogés, ils ont remarqué qu'ils avaient tous subi dans leur enfance des violences et des abus physiques, sexuels ou psychologiques.

Cette modification d'ADN serait donc pour ces scientifiques due à ces violences quand ils étaient enfants. Si cette découverte est avérée, cela signifie donc effectivement que les traumatismes subis dans l'enfance pourraient **se transmettre via le sperme** puisqu'il détermine le patrimoine génétique des enfants.

Lien vers le document original ( en anglais)

<https://www.nature.com/articles/s41398-018-0252-1>

Nous reviendrons vers vous avec plus de détails sur ces importantes découvertes, en effet, nous avons contacté des spécialistes, capables de nous éclairer. A suivre !

---

<sup>5</sup> Cette publication scientifique pourrait remettre en cause de nombreuses études réalisées ! **voir le lien ci-dessus.**